

ASSOCIATION FONCIERE PASTORALE  
DE HUEZ ALPE D'HUEZ  
MAIRIE ANNEXE DE L'ALPE D'HUEZ  
38750 ALPE D'HUEZ

**COMPTE-RENDU DE REUNION DU CONSEIL SYNDICAL DU MERCREDI 11 MAI 2011 A  
LA MAIRIE DE L'ALPE D'HUEZ**

**Membres du syndicat et invités présents :**

- Denis DELAGE, Président
- Rolland ROCHE, Vice-Président
- Gérard NACLARD, membre du syndicat
- Romuald ROCHE, membre du syndicat
- Jean-Yves NOYREY, maire
- Jean-Marc GARNIER, membre de la commission municipale
- Yves BRETON, conseiller municipal
- Laure BACLE, Directrice des Finances
- Christiane TOMAMICHEL (administratif Afp)
- Christian REVERBEL, directeur Service des Pistes SATA
- Gérard CHARMET, SATA
- Yann CARREL, SATA

**Absents excusés :**

- Eric CHALVIN, membre du syndicat
- Gilbert ORCEL, membre du syndicat
- Nadine HUSTACHE, membre de la commission municipale
- Hervé MOSCA, membre de la commission municipale

La réunion débute à 10h15.

1°) Avant d'aborder l'ordre du jour portant sur le projet du télécabine des Bergers, Denis Delage souligne deux points :

- ✚ La journée nettoyage du 1<sup>er</sup> juin est annulée. Il remercie les moniteurs de l'ESF pour avoir avancé cette opération, devant les conditions climatiques extraordinaires en profitant du nombre important de moniteurs encore présents sur la station, mais il regrette de ne pas avoir été prévenu. A l'avenir, l'ESF ayant une plus grande capacité de mobilisation et de réaction, l'afp laissera le soin au directeur de l'ESF d'organiser cette journée, essentielle, de nettoyage du pâturage.
- ✚ Denis Delage évoque également le courrier de la Mairie de Villard Reculas envisageant des travaux sur le canal sarazin à compter du mois d'avril 2011. Il a été répondu par mail positivement en ce qui concerne la mairie d'Huez et l'Afp. Toutefois, il a bien été précisé de se mettre en contact avec Tony Delmonte en raison du passage des vaches fin juin début juillet.

**Présentation du projet du télécabine**

- ✚ Denis Delage fait lecture du mail que Nadine Hustache nous a transmis insistant fortement sur l'importance et l'intérêt d'un tel projet pour l'avenir de la station.

- ✚ Denis Delage confirme que l'Assemblée des Propriétaires ne s'est pas exprimée sur l'intérêt du remplacement du téléski du Rif Nel mais sur son lieu d'emplacement (en particulier le survol d'une tourbière).
- ✚ Denis Delage rappelle l'Article 12 des statuts autorisant le syndicat à convoquer une assemblée extraordinaire à la demande de membres représentant au moins 1/3 des voix de l'association.

Jean-Yves Noyrey, Jean-Marc Garnier et Yves Breton font part respectivement de leur opinion quant à ce projet et l'importance qu'il représente afin de pallier :

- A une sursaturation de la clientèle en désenclavant cette partie basse aux Bergers,
- A apporter un ski plus adapté aux enfants et débutants,
- A présenter un aspect visuel plus agréable par la suppression de pylônes
- A véhiculer les piétons des bergers vers 1800

Yann CARREL expose en le détaillant le projet d'aménagement du télécabine en précisant qu'il n'est plus question d'aménager des pistes en direction des Bergers. Il précise également les précautions qui seront prises pendant les travaux .

La SATA attendant une réponse des services de l'état quant à la DAET, une Assemblée extraordinaire des Propriétaires de l'afp sera convoquée le 18 Juin dans le cas d'une réponse favorable.

Le tracé du télécabine ayant été décalé par rapport à celui présenté à l'Assemblée des propriétaires, la gare d'arrivée se trouvant 8m plus bas, une réunion sur le terrain sera organisée pour évaluer l'impact visuel du projet.

- question de Gérard Naclard : Serait-il possible de créer un groupe de travail Sata/Commune/Afp/Esf/actionnaires pour le suivi des travaux ?
- Réponse de Jean-Yves Noyrey : une commission de suivi sera mise en place.

#### Questions diverses :

Rappel de Denis Delage sur les modalités de vote en assemblée : toute personne n'étant pas membre de l'Afp ni propriétaire peut voter si un membre de l'afp lui donne son pouvoir (article 11 des statuts).

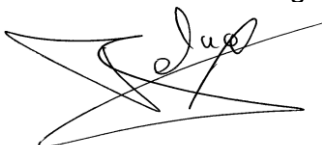
Question de Rolland Roche concernant le décollage à 2700 de Jean-Claude Normand.

A cela, Christian Reverbel répond qu'ils sont allés voir sur place, ont fait déplacer 1 barrière, restructurer la zone de décollage mais ne pourront charrier de la terre pour le décollage du Belvédère de 2100 à 2700 que si des travaux sont programmés car cela représente un coût important.

Denis Delage rappelle que le président du groupement des éleveurs, Xavier Jury a donné son accord pour recevoir une subvention destinée à embaucher un assistant berger.

Christian Reverbel fait remarquer que les éléments qui permettent la pose du corral de la patte d'oie ont été refait.

Le Président Denis Delage,



Le 11 mai 2011